



Saint-Arnoult
en Yvelines



Nombre de jeunes conseillers en exercice : 13

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La **Cérémonie d'Investiture du Conseil Municipal des Jeunes** s'est tenue à 10 H 30 dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Discours d'accueil de Monsieur le Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Chers élus,
Chers jeunes élus,
Mesdames, Messieurs, Les parents,

Bienvenue et félicitations, je suis très heureux de vous accompagner pour cette Cérémonie d'Investiture et tout au long de votre mandat de jeunes élus.

Vous comprendrez que pour nous tous, cette cérémonie revêt un caractère unique, un de ces moments particuliers qui permet d'apprécier la fonction de maire.

C'est pourquoi en premier lieu, je voudrais vous féliciter pour avoir candidaté aux fonctions de conseillère et conseiller municipal des jeunes.

C'est une tâche riche de démocratie qui vous attend.

Et avant de continuer mon discours, je vais d'ailleurs laisser la parole à Corentin Tétard dernier président du premier Conseil Municipal des Jeunes, qui va vous dire quelques mots sur leur expérience de jeunes Conseillers.

Discours de Corentin Tétard,
Président de séance du 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes

Tout d'abord, félicitations pour votre élection. C'est une expérience unique à vivre. Nous avons appris beaucoup de choses comme être secrétaire de séance ou Président de séance pendant environ 1 mois. Le poste de Conseiller municipal des Jeunes demande de la rigueur. Durant votre mandat, vous allez comme nous, acquérir de la maturité. Vous allez découvrir le fonctionnement d'une Mairie et la Citoyenneté. Vous allez devoir concevoir des projets en petits groupes (commission) qui demandent de la réflexion et un regard sur la réalité pour le coût des projets. Vous allez rentrer dans le monde des grands !!
Bon courage !

Je voudrais tout d'abord remercier Daniel VITURAT adjoint en charge de la jeunesse, les membres de la commission jeunesse et Sabrina LECLERC du service jeunesse qui sera votre interlocutrice, elle est en charge de vous accompagner dans votre nouveau rôle de représentant des jeunes Arnolphiens.

Saint-Arnoult-en-Yvelines a décidé depuis 2012 de donner la parole à la jeunesse en créant ce projet innovant pour notre commune et pour les jeunes Arnolphiens.

D'ailleurs le mandat du premier Conseil Municipal des Jeunes est une réussite, les quelques mots de vos prédécesseurs (Corentin Tétard, Maëlys Mistral et Lucas Delcroix) l'illustre bien !

Votre conseil municipal se réunira dans votre mairie, symbole de la république !

Des symboles de la République ils en existent plusieurs :

Le drapeau : vous remarquerez que l'Hôtel de Ville est pavoisé, c'est à dire que le drapeau tricolore flotte en permanence à l'extérieur.

En devenant conseillers municipaux, vous devenez les représentants et les défenseurs de ce drapeau qui constitue notre appartenance à la communauté.

Vous remarquerez aussi que je porte une écharpe tricolore qui représentent la devise : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Il y a le buste de Marianne qui symbolise elle aussi la République ainsi que la photo du président de la République ;

Chaque citoyen porte les valeurs de la République à travers ces symboles, en tant que Conseillers Municipaux vous avez "le devoir" de porter ces valeurs de la République. Je dois avouer que je suis particulièrement fier de voir des adolescents comme vous s'engager dans la vie de notre ville.

J'ai lu attentivement vos idées et j'ai constaté sur chacune d'entre elles une même volonté : agir collectivement pour faire bouger Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Vous le disiez avec vos mots mais j'ai bien perçu votre volonté de mener des actions pour votre Ville.

C'est précisément ce qui ressort de vos professions de foi, comme cette candidate qui dit : *«Je voudrais me présenter pour aider les personnes qui en ont besoin».*

Une autre ajoute : *«Je voudrais être la porte-parole des jeunes de Saint-Arnoult, les écouter et bien les représenter».*

Un autre candidat s'engage : *«à représenter au mieux la jeunesse Arnolphienne».*

Dans ces trois déclarations nous constatons déjà l'investissement des jeunes conseillers dans le cadre de " l'intérêt général " des jeunes Arnolphiens.

D'autres candidats amènent des idées nouvelles :

«Davantage de films jeunesse au Cratère et la création d'une option équitation au collège dès la 6ème».

«Des nouvelles animations : Kermesse de la ville, rallye des enfants,... ».

Ou bien encore *«de nouvelles cultures avec la création d'un jumelage avec la Guadeloupe».*

Nous les accompagnerons dans les projets qui leur tiennent à cœur, proche de leurs préoccupations.

Vous avez soif de participer au bien commun et c'est la raison pour laquelle vous êtes aujourd'hui à mes côtés. Vous êtes et serez des exemples pour vos amis et vos camarades.

Avant de vous engager au Conseil Municipal des Jeunes, peut-être que certains d'entre vous se connaissent en primaire ou au collège. L'amitié est une vertu précieuse, de là, découle la fraternité.

C'est ainsi que l'on construit une société.

L'engagement des jeunes en politique est essentiel au fonctionnement de notre démocratie.

C'est pourquoi, j'invite chaleureusement les nouvelles générations à assumer leur rôle de citoyens.

Soyez acteurs de la vie publique!

Vous devenez à partir de ce jour et jusque fin 2016, les représentants de tous les jeunes de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

"Je déclare donc officiellement les membres du Conseil Municipal des Jeunes installés dans leur fonction."

Daniel VITURAT va maintenant vous appeler et je vais vous remettre votre insigne distinctif de nouvel élu, et vous pourrez donc prendre place autour de la table.

Nous commençons par Jasmine TURKI qui en tant que doyenne du Conseil prendra la Présidence de cette séance :

Jasmine **TURKI**
Louise **BOBINET**
Sami **BOUKARRI**
Elsa **BRUNET**
Romane **CZECH**
Ambre **JOLLY**
Hugo **LACHARME**
Antoine **LANLARD**
Erica **LONGY**
Eloi **MAUPOINT**
Cléa **MISTRAL**
Tifanie **SIMONET**
Alaïs **VAREILLE**

L'an deux mille quinze, le onze du mois d'avril à 10 H 50 minutes, s'est réuni le Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Les Jeunes Elus étaient :

Prénom	Nom	Présent (e)	Absent (e)
Louise	BOBINET	x	
Sami	BOUKARRI	x	
Elsa	BRUNET	x	
Romane	CZECH	x	
Ambre	JOLLY	x	
Hugo	LACHARME	x	
Antoine	LANLARD	x	
Erica	LONGY	x	
Eloi	MAUPOINT	x	
Cléa	MISTRAL	x	
Tifanie	SIMONET	x	
Jasmine	TURKI	x	
Alaïs	VAREILLE	x	

Installation du Conseil Municipal des Jeunes

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude HUSSON, Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines, qui a déclaré, lors de son discours, les membres du Conseil Municipal des Jeunes, cités ci-dessus, installés dans leurs fonctions.

En tant que membre le plus âgé du Conseil, Jasmine Turki, assure la présidence de la séance.

Ouverture de la séance du Conseil Municipal des Jeunes

La Présidente de séance annonce que la séance du Conseil Municipal des Jeunes du samedi 11 avril 2015 est ouverte à 10 H 50.

L'appel nominal des membres du CMJ

La Présidente de séance procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal des Jeunes.

Vérification du Quorum

Elle compte les présents et vérifie que le quorum est bien atteint. Le quorum est atteint à partir de 7 membres présents à la séance. La Présidente de séance annonce qu'il y a 13 membres du Conseil Municipal des Jeunes réunis. Le quorum est atteint. Le Conseil Municipal des Jeunes peut continuer la séance.

Circulation de la feuille de présence

La Présidente de séance fait circuler la feuille de présence pour signature.

1 Désignation du secrétaire de séance

La Présidente de séance annonce qu'à l'occasion de la Cérémonie d'Investiture, le poste de secrétaire de séance revient au plus jeune. Cette mission est attribuée à Alais Vareille.

2 Election du Président de séance

Jasmine Turki invite les titulaires du Conseil Municipal des Jeunes à procéder à l'élection du Président de séance. Elle informe qu'il est élu pour 3 mois par un vote à bulletin secret à la majorité absolue. Candidat (e) :

Prénom	Nom	Candidat
Louise	BOBINET	x
Sami	BOUKARRI	
Elsa	BRUNET	
omane	CZECH	
Ambre	JOLLY	
Hugo	LACHARME	
Antoine	LANLARD	
Erica	LONGY	
Eloi	MAUPOINT	
Cléa	MISTRAL	
Tifanie	SIMONET	
Jasmine	TURKI	
Alais	VAREILLE	

La Présidente de séance demande un volontaire pour :
pour dépouiller : **Hugo Lacharme**
pour comptabiliser : **Antoine Lanlard**

Déroulement du vote :

La Présidente de séance appelle un par un chaque membre du CMJ qui à l'appel de son nom, choisi ou non de voter.

1^{er} Tour

Prénom	Nom	Candidat	Suffrages exprimés
Louise	BOBINET	x	11
Sami	BOUKARRI		0
Elsa	BRUNET		1
Romane	CZECH		0
Ambre	JOLLY		0
Hugo	LACHARME		0
Antoine	LANLARD		0
Erica	LONGY		0
Eloi	MAUPOINT		0
Cléa	MISTRAL		0
Tifanie	SIMONET		1
Jasmine	TURKI		0
Alaïs	VAREILLE		0

Un des candidats doit obtenir **plus de la moitié des voix** (majorité absolue).

Nombre de membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 13

Nombre d'enveloppes déposées : 13

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 13

Résultat :

Un candidat a obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés, il est proclamé Président (e) de séance : Louise Bobinet avec 11 voix

Jasmine Turki proclame Louise Bobinet, Présidente de séance pour 3 mois.

Le Président de séance nouvellement élu reprend la séance avec l'ordre du jour suivant :
--

3 Organisation des séances plénières

La Présidente de séance invite les membres du CMJ à débattre sur le jour de la tenue de la séance plénière du CMJ, soit :

Mercredi après-midi à 16 h 30

ou

Samedi matin à 10 h 30

Des membres du CMJ expliquent leur préférence entre ces deux propositions.

Louise Bobinet informe que le Conseil Municipal des Jeunes doit se réunir au minimum 1 fois tous les trois mois pour élire le Président de séance. Elle annonce que les dates des réunions des commissions du CMJ seront laissées au choix de chaque commission : le mercredi après-midi ou samedi matin.

Vote

Le vote s'effectue à main levée, à la majorité absolue.

Résultats du vote pour le mercredi après-midi à 16 h 30

Le Président compte les mains levées et dit à voix hautes le résultat du compte :

5 pour

8 contre

0 abstention

Résultats du vote pour le samedi matin à 10 h 30

Le Président compte les mains levées et dit à voix hautes le résultat du compte :

8 pour

5 contre

0 abstention

La Présidente de séance annonce que le Conseil Municipal des Jeunes se réunira le **samedi de 10 H 30 à 11 H 30 :**

8 pour

5 contre

0 abstention

4 Questions diverses

Aucune question.

5 Information

Le Président de séance informe que les membres du CMJ sont invités à participer :

- **cérémonie du 8 mai**, commémoration de la fin de la deuxième guerre mondiale
- **cérémonie du 18 juin**, commémoration du discours du Général de Gaulle le 18 juin 1940 refusant la défaite et appelant à poursuivre le combat contre l'ennemi.

La Présidente de séance informe que les comptes rendus des séances plénières seront mis en ligne sur le site internet de la commune.

6 Prochaine séance

La Présidente de séance annonce que le prochain Conseil Municipal des Jeunes se tiendra au début du mois de septembre. Cette séance sera consacrée à présenter les commissions et à l'élection du nouveau Président de séance.

Elle déclare que l'ordre du jour étant épuisé, la séance plénière du Conseil Municipal des Jeunes du samedi 11 avril 2015, est close à 11 H 25.

7 Pot d'inauguration du Conseil Municipal des Jeunes

La Présidente de séance annonce au public et aux membres du CMJ qu'ils sont invités à se rapprocher du pot d'inauguration offert par la Mairie.